



association
pour l'animation
des acacias

Service du Conseil Municipal
de la Ville de Genève
Rue de la Coulouvrenière 44
1204 Genève

Monsieur le Président du Conseil Municipal,
Mesdames les Conseillères Municipales,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous, les 853 signataires de la pétition **Pour la cohabitation entre habitants et mobilité douce : zone de loisirs et de détente au Quai des Vernets / Pour un Terrain d'Aventures permettant aux enfants d'interagir avec le milieu naturel** avons l'honneur de la soumettre à votre Conseil. Nous vous invitons à donner à notre demande la suite que vous estimerez adéquate, afin que le Conseil Administratif puisse prendre les mesures nécessaires à la satisfaction de notre pétition.

Nous sommes des habitant·e·s, professionnel·le·s et voisin·e·s des Acacias, soucieux de notre cadre de vie et des liens que nous tissons dans notre quartier. Aussi, il nous importe que les aménagements réalisés par la Ville de Genève correspondent aux besoins de la population, ce d'autant plus que de nombreux nouveaux·elles habitant·e·s vont nous rejoindre ces prochaines années. Fort·e·s de notre connaissance du terrain et d'une collaboration régulière tant avec les autorités de la Ville de Genève qu'avec les services de l'administration municipale, nous espérons que nos considérations convergeront avec les objectifs de votre Conseil et que notre pétition rencontrera votre approbation.

Notre pétition à deux objets, intimement liés au développement du PAV. Compte tenu de la grande densité du projet Quai Vernets et de la faible dotation de ce périmètre en espaces publics, nous demandons que le Quai des Vernets, libéré de la circulation motorisée, soit aménagé de sorte à favoriser la vie de quartier et à permettre une multiplicité d'usages. L'accès aux berges de l'Arve fait partie des atouts du site et la vitesse de circulation sur la voie verte doit être modérée afin de préserver les qualités de cet espace public. Notre seconde demande se rapporte au tracé de la rivière et à l'opportunité de l'intégrer au Terrain d'aventures qui accueille déjà les enfants de 8 à 12 ans ainsi qu'au futur Parc des Sports. Le doublement du nombre d'habitant·e·s aux Acacias ainsi que le besoin d'interagir avec le milieu naturel plaident en faveur d'un aménagement de la confluence entre la Drize et l'Arve qui développe tout le potentiel paysager, symbolique, environnemental et d'usages du lieu.

Très impliqué·e·s dans le processus de transformation de notre cadre de vie, nous souhaiterions être entendus par la commission des pétitions.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre pétition, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseiller·ère·s municipaux·ales, nos meilleures salutations.

Pour l'Association pour l'Animation des Acacias

Marion Nemchi

Membre du comité

Gabriel Barta

Co-président

Les Acacias, le 2 mai 2022

Pétition

- **Pour la cohabitation entre habitants et mobilité douce : zone de loisirs et de détente au Quai des Vernets**
- **Pour un Terrain d'Aventures permettant aux enfants d'interagir avec le milieu naturel**

A l'attention du Conseil administratif et du Conseil municipal de la Ville de Genève,

Nous soussignés, demandons au Conseil administratif et au Conseil municipal de la Ville de Genève de prendre en compte la présente pétition provenant d'habitants, d'associations et de professionnels à propos de l'aménagement de la zone d'équipements située au bord des berges de l'Arve (entre le Pont Wilsdorf, la rue François-Dussaud et la Pointe Acacias Nord) ainsi que de la Voie verte (pour son tronçon allant du Pont des Acacias au Pont de la Jonction).

Au vu de la forte densification projetée dans la zone d'aménagement Praille-Acacias-Vernets, avec la construction de 1500 logements aux Vernets (sur l'ancien site de la caserne), de 250 logements et de très nombreuses places de travail à la Pointe Nord et de 2300 logements dans la zone Acacias 1 (comprise entre la route des Jeunes et la route des Acacias), ainsi que de l'absence de véritable parc dans ce périmètre, il est indispensable de concevoir ces zones en prenant en compte les besoins de la population locale. La pression du bâti rend nécessaire la présence de véritables zones de « repli » permettant la vie sociale, la détente et les loisirs, au cœur du quartier.

1. Pour la cohabitation entre habitants et mobilité douce : zone de loisirs et de détente au Quai des Vernets (depuis le pont des Acacias jusqu'au pont de la Jonction)

Nous demandons d'assurer que la Voie verte sur ce tronçon :

- garantisse une circulation à vitesse réduite des cyclistes (maximum 20 km/h), en faveur d'un partage des usages avec les habitants du quartier et d'un accès sûr aux berges de l'Arve ;
- soit compatible avec l'aménagement d'une véritable zone de détente et de loisirs pour les habitants, comprenant des bancs, des tables de pique-nique, des jeux collectifs (jeux d'échecs, tables de ping-pong, pétanque), etc.

La faible dotation en espaces publics du projet Quai Vernets rend particulièrement nécessaire un aménagement qualitatif de l'espace libéré par la disparition de la circulation automobile. La mixité des usages doit être privilégiée avec un accès aux berges de l'Arve facilité et sécurisé pour la population. La Voie verte ne doit pas représenter de danger ni d'obstacle au franchissement. La largeur disponible au sol entre les bâtiments du projet Quai Vernets et les berges de l'Arve rend possible un aménagement qui inclue les besoins des habitants, tout en permettant la circulation lente de vélos (marquage au sol rappelant la mixité d'usages).

Afin d'assurer que la circulation des vélos reste à vitesse réduite sur ce tronçon de la Voie verte, des itinéraires alternatifs seront renforcés pour la circulation rapide des vélos. Celle-ci sera redirigée à la fois sur la rue François-Dussaud, avec une piste cyclable sécurisée, et sur le quai Ernest-Ansermet.

2. Un Terrain d'Aventures qui soit à la mesure des nouveaux besoins qu'implique la forte augmentation de la population et qui garantisse aux enfants la possibilité d'agir sur l'espace, en interaction avec le milieu naturel et la rivière

La remise à ciel ouvert de l'Aire et le déplacement de la voirie de Genève sont une extraordinaire opportunité à un réaménagement innovant de la zone d'équipements allant de la rue François-Dussaud aux abords de l'Arve, répondant à des besoins fondamentaux. Il prévoit la mise en surface de la future rivière, la création d'un parc des sports et le maintien du Terrain d'Aventures des Acacias.

Il est demandé que :

- le Terrain d'Aventures des Acacias et le futur parc des sports bordent l'Aire et que la confluence de l'Aire et de l'Arve soit conçue pour favoriser la nature en ville ;
- le Terrain d'Aventures des Acacias soit conçu à la mesure des nouveaux besoins liés à la forte augmentation de la population et qu'il soit réaménagé en tenant compte de la singularité propre à l'usage du lieu, en respect à la philosophie de l'accueil libre en Terrain d'Aventures, afin de garantir aux enfants la possibilité d'agir sur l'espace et d'interagir avec le milieu naturel et en particulier la rivière ;
- l'articulation entre les différents usages soit élaborée dans une réflexion pluridisciplinaire en incluant dans l'intégralité du processus les différents acteurs concernés ;
- de considérer qu'en dehors des usages propres aux animations du Terrain d'Aventures, l'espace peut accueillir tous types d'usagers.

RECTO

Signataires en faveur de la Pétition

1. Pour la cohabitation entre habitants et mobilité douce : zone de loisirs et de détente au Quai des Vernets
2. Pour un Terrain d'Aventures permettant aux enfants d'interagir avec le milieu naturel



	Adresse	Signature
--	---------	-----------

Auteur de la pétition : Association pour l'Animation des Acacias mq.acacias@fase.ch 022 342 72 72

Pétition soutenue par l'Association des habitants des Acacias (AHA)

A renvoyer ou déposer à la Maison de quartier des Acacias, 17 rte des Acacias, 1227 Acacias.

Délai de retour : 31 mars 2022

VERSO